

La vie est pleine de surprises, pas votre contrat

À partir de 4€/mois, Protection Facture vous aide à payer vos factures d'électricité et de gaz en cas d'accident, de maladie ou de perte d'emploi. Et en plus, **tous les membres de votre foyer sont couverts.**

Pourquoi choisir le service Protection Facture ?



Tranquillité d'esprit

Jusqu'à 200€ par mois pour aider à payer vos factures d'énergie en cas d'aléas professionnels ou de santé.



Protection optimale

De nombreuses situations sont couvertes. Et, c'est valable pour vous et votre famille.



Simple et sur mesure

Votre contrat s'adapte automatiquement pour bénéficier des garanties qui vous correspondent.

Découvrir les formules possibles



FORMULE 1

4€ TTC/MOIS

Pour une indemnité de

100€ TTC/MOIS



FORMULE 2

7€ TTC/MOIS

Pour une indemnité de

200€ TTC/MOIS

Pour aller plus loin

Retrouvez toutes
les informations
sur les garanties
de votre contrat.



Crédits Photos : © EDF - Getty Images. La lettre EDF : semestriel gratuit édité par EDF SA, Direction Commerce - 4, rue Floréal, 75017 Paris.

Représentant légal : Bernard Fontana. Directeur de la publication : Lionel Zécri. Responsable de la rédaction : Benoit Lamberti. Dépôt légal à parution. ISSN : 1283 - 9876

Récapitulatif des garanties selon votre situation

Le contrat s'ajustera automatiquement sans évolution de prix aux changements de votre situation professionnelle ou de celle de votre foyer

Actif CDI du secteur privé

VOUS ÊTES COUVERT EN CAS DE :



ARRÊT DE TRAVAIL (ITT)

de plus de 14 jours
Couvert jusqu'à 70 ans



HOSPITALISATION

dès la première nuit
Couvert jusqu'à 85 ans



PERTE D'EMPLOI

Cette garantie prendra effet après un délai de 30 jours à compter de la date de signature du contrat. Couvert jusqu'à 65 ans



Actif hors CDI du secteur privé

VOUS ÊTES COUVERT EN CAS DE :



ARRÊT DE TRAVAIL (ITT)

de plus de 7 jours
Couvert jusqu'à 70 ans



HOSPITALISATION

dès la première nuit
Couvert jusqu'à 85 ans

(ex : en CDD, en intérim, salarié du secteur public, travailleur non-salarié)



Sans activité professionnelle

VOUS ÊTES COUVERT EN CAS DE :



INCAPACITÉ TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ (ITA*)

de plus de 7 jours
Couvert jusqu'à 70 ans



HOSPITALISATION

dès la première nuit
Couvert jusqu'à 85 ans

*ITA : C'est lorsque vous ne pouvez plus faire seul temporairement au moins deux gestes essentiels du quotidien (manger, se laver, s'habiller, se déplacer), à cause d'un accident ou d'une maladie



Retraité

VOUS ÊTES COUVERT EN CAS DE :



INCAPACITÉ TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ (ITA*)

de plus de 7 jours
Couvert jusqu'à 70 ans



HOSPITALISATION

dès la première nuit
Couvert jusqu'à 85 ans

*ITA : C'est lorsque vous ne pouvez plus faire seul temporairement au moins deux gestes essentiels du quotidien (manger, se laver, s'habiller, se déplacer), à cause d'un accident ou d'une maladie



Quelques exemples de situations



Julie

39 ans, pacsée, intérimaire, s'est cassée la jambe. Formule à 4€/mois

Julie, en arrêt de travail durant 8 jours est couverte au titre de cette garantie : elle perçoit 100€ d'indemnisations.



Émilie

29 ans, mariée, CDI du secteur privé, a son fils hospitalisé. Formule à 4€/mois

Emilie est couverte au titre de la garantie Hospitalisation pour son fils Léo : elle perçoit 100€ d'indemnisations.



Mohamed

66 ans, marié, retraité, est hospitalisé 2 jours pour une forte grippe. Formule à 7€/mois

Mohamed, hospitalisé, est couvert au titre de cette garantie : il perçoit 200€ d'indemnisations.



Fabien

45 ans, mariée, en CDI du secteur privé, a perdu son emploi. Formule à 7€/mois

Fabien est couvert au titre de la garantie Perte d'emploi : il perçoit 200€ d'indemnisations.

L'assurance Protection Facture est un contrat d'assurance soumis à conditions, proposé en partenariat avec la compagnie d'assurance MetLife Europe d.a.c. Société de droit irlandais, constituée sous la forme de « Designated Activity Company », immatriculée en Irlande sous le numéro 415123. Succursale pour la France 5 place de la Pyramide, 92800 Puteaux. 799036 710 RCS Nanterre. MetLife Europe Insurance d.a.c. Société de droit irlandais, constituée sous la forme de « Designated Activity Company », immatriculée en Irlande sous le numéro 472350. Succursale pour la France 5 place de la Pyramide, 92800 Puteaux. 798 956 314 RCS Nanterre. Siège social de MetLife Europe d.a.c. et MetLife Europe Insurance d.a.c. : 20 on Hatch, lower Hatch Street, Dublin 2, Irlande. MetLife Europe d.a.c. et MetLife Europe Insurance d.a.c. (agissant toutes deux sous le nom commercial MetLife) sont réglementées par la Central Bank of Ireland (CBI). Ce contrat est distribué par EDF Assurances S.A au capital de 39 000 €, RCS Paris 412 083 347, 4 rue Floréal - 75017 Paris, immatriculé à l'ORIAS en qualité de Courtier d'assurance sous le numéro 07 008 377 (consultable sur le site www.orientas.fr) via son mandataire EDF SA - RCS de Paris n° 552 081 317, 22-30 avenue de Wagram 75008 PARIS, immatriculée à l'ORIAS n° 07 025 771 en qualité de mandataire d'EDF ASSURANCES (MIA).